

## Relevé de vos comptes - n° 10

> Périodicité mensuelle

Relevé édité le 28 octobre 2020

**Vos Comptes 24h/24** | Votre identifiant : 0200855425  
 > Internet<sup>(1)</sup>, appli tablette et mobile<sup>(2)</sup>  
 > Serveur vocal : 09 69 39 36 39<sup>(3)</sup>

**Votre Service Clients** | > Téléphone : 36 39<sup>(4)</sup>  
 > Courrier : LA BANQUE POSTALE  
 75900 PARIS CEDEX 15

**Votre conseiller** | Melle BALLESTERO EURIELLE  
 > Messagerie depuis votre Espace Client<sup>(1)</sup>  
 > Téléphone : 04 34 43 82 79<sup>(3)</sup>

MR THOMAS THIBAUT  
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

**Rappel de la réglementation relative aux opérations de virements à partir d'un compte d'épargne :**  
 Depuis un compte d'épargne, les seuls virements autorisés sont ceux à destination d'un CCP ou d'un compte à vue d'un autre établissement bancaire dont le titulaire est identique à celui du compte d'épargne ou soit, le cas échéant, le représentant légal du compte d'épargne. Par exception, dans le cadre d'un virement émis depuis un Livret A, le CCP ou le compte à vue bénéficiaire peut aussi être détenu par le mandataire du Livret A.  
 A partir du mois de décembre 2020, les virements non réglementaires effectués sur l'espace Banque en Ligne de La Banque Postale seront bloqués. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)<sup>(1)</sup>, contacter le 3639<sup>(4)</sup> ou prendre rendez-vous avec votre conseiller en bureau de poste.

## Situation de vos comptes au 27 octobre 2020

Solde

CCP n° 08 554 25 R 020	<b>+ 22 778,97 €</b>
Livret A n° 075 9321306 W	<b>+ 22 950,00 €</b>

## Compte Courant Postal n° 08 554 25R 020

IBAN : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073 | BIC : PSSTFRPPPAR

> Découvert autorisé au 27/10/2020 : 1 400,00 € (à régulariser sous 30 jours)  
 > Frais et cotisations perçus depuis le 25/09/2020 : - 3,30 €

Date	Opérations	Débit (€)	Crédit (€)
	<b>Ancien solde au 25/09/2020</b>		<b>23 278,33</b>
28/09	CHEQUE N° 8482035	858,00	
01/10	VIREMENT DE HUMANIS RETRAITE AGIRC ARRCO FT 429734343 MH AGIRC-ARRCO REF : 00000000000038 935376/42973434 M.10/2020 THIBAUT T THOMAS REFERENCE : 0190274000188001		919,91
05/10	VIREMENT DE SCI MICHEL THOMAS SCTOUTmRXWF,wGQ3GHzzJtUQBI,A Bureau Vallee fact n 0195/619085 du 03/10/20 REFERENCE : 0189279000001400		62,99
07/10	VIREMENT DE SCI MICHEL THOMAS SCTOUTWeEwkD3WQD6RZJUwt,inLA SCI Michel THOMAS REFERENCE : 0189281000001300		32 565,00
09/10	CHEQUE N° 8482036	15 000,00	
13/10	CHEQUE N° 8482037	10 000,00	
13/10	PRELEVEMENT DE Bip Go REF : PI2010-28113439 Bip Go/PI2010-28113439/ADVU-2500716 88813-00001-01	112,40	
13/10	VIREMENT POUR TT2 COMPTE FR7630438001004000378018295 REFERENCE : 0155287025512513	400,00	

## Vos opérations CCP n° 08 554 25R 020 (suite)

Date	Opérations	Débit (€)	Crédit (€)
15/10	▶ <b>TENUE DE COMPTE</b> FRAIS TRIMESTRIEL	3,30	
15/10	<b>PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERALE D</b> ES FINANCES PUBL REF : 5P087000020J0328958588 PRELEVEMENT A LA SOURCE REVENUS 202 0	5 222,00	
20/10	<b>VIREMENT DE Thibault THOMAS</b> E2EID-7471320 Pour solde REFERENCE : 0189294000001500		150,44
22/10	<b>VIREMENT POUR</b> TT2 COMPTE FR7630438001004000378018295 REFERENCE : 0155296048857672	300,00	
23/10	<b>VIREMENT DE DGFIP FINANCES PUBLIQUE</b> S 1P08700002091429094019IMP 20/100069 REMB. EXCD. IMPOT 111 209 1429094019IMP 20/100069554 REFERENCE : 0190296000115011		470,00
26/10	<b>PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERALE D</b> ES FINANCES PUBL REF : 1P087000091121P3910125493 911211469517608160 111 ECH2091429094019121 IMPOT TF	470,00	
26/10	<b>PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERALE D</b> ES FINANCES PUBL REF : 2P0870000TLR2077451137562 6 600139775054TLR2077451137562 TLR SEPA DGFIP IMPOT TF	603,00	
26/10	<b>PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERALE D</b> ES FINANCES PUBL REF : 2P0670000TLR2034460267608 5 600138126817TLR2034460267608 TLR SEPA DGFIP IMPOT TF	1 299,00	
27/10	<b>VIREMENT POUR</b> TT2 COMPTE FR7630438001004000378018295 REFERENCE : 0155301059170025	400,00	
	<b>Total des opérations</b>	<b>34 667,70</b>	<b>34 168,34</b>
	<b>Nouveau solde au 27/10/2020</b>		<b>22 778,97</b>

## ■ Pour votre information

Avant de remettre votre chèque à l'encaissement, n'oubliez pas de le signer et d'indiquer votre numéro de compte au verso.

# BON À SAVOIR

## ■ COMMENT FAIRE OPPOSITION EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT ?

Appelez immédiatement le 09 69 39 99 98 <sup>(1)</sup> du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 12h ou le 3639 <sup>(2)</sup> 24h/24 et 7j/7 <sup>(3)</sup>.

**A défaut, pour vos cartes de paiement et de retrait vous pouvez contacter le serveur interbancaire de mise en opposition des cartes 7j/7 et 24h/24 au 0 892 705 705<sup>(4)</sup>.**

**IMPORTANT : DANS TOUS LES CAS, CONFIRMEZ VOTRE OPPOSITION PAR ÉCRIT  
DANS LES 48 HEURES À VOTRE SERVICE CLIENTS.**

Vous pouvez également effectuer votre déclaration au guichet d'un bureau de poste.

## ■ QUELLES GARANTIES POUR VOS DÉPÔTS ?

Le Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution vous assure en cas de faillite de La Banque Postale, sur les dépôts effectués sur vos comptes et livrets bancaires (CCP, CAT, CSL, CEL, PEL, Optimys PEL, Livret Jeune, Livret B, PEP, Compte d'attente) dans la limite de 100 000 euros par personne. Le plafond de 100 000 euros s'applique à chaque déposant en cas de compte joint et à hauteur de vos encours sur les Livrets A, LDD et/ou LEP.

## ■ UN DIFFÉREND OU UNE DIFFICULTÉ DANS L'EXÉCUTION D'UNE DEMANDE ?

- Si vous rencontrez une difficulté dans l'exécution d'une demande ou d'une opération en cours ou si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de Poste ou contacter votre Service Clients par courrier à l'adresse indiquée au recto de ce relevé, ou par téléphone au 09 69 39 99 98 <sup>(1)</sup> – numéro dédié à la bonne exécution du contrat et aux réclamations – ou par messagerie sécurisée depuis votre Espace Client du site [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr). La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours ouvrables à partir de la réception de la réclamation.
- En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante :

**La Banque Postale**  
**Service Relation Recours**  
11 rue Bourseul  
75900 PARIS CEDEX 15

- Si vous n'avez pas eu de réponse à une demande écrite dans un délai de 2 mois ou si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale. Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès du Service Clients de La Banque Postale et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

**Le Médiateur de La Banque Postale**  
115 Rue de Sèvres Case Postale G 009  
75275 PARIS CEDEX 06

ou sur le site Internet : <https://mediateur.grouperlaposte.com/>

- En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, vous pouvez également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) sur le site Internet : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>



Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

(1) Appel non surtaxé.

(2) Service 0,15 € TTC/minute + prix d'un appel. Pour accéder à ce service depuis l'étranger composer le + 33 1 45 45 36 39 (coût d'une communication internationale pour la France).

(3) Pour les chèques, du lundi au vendredi (8h à 20h) le samedi (8h à 12h).

(4) Service 0,35 € TTC + prix d'un appel.